



Déclaration préalable de la CGT Education 91 CHSCT-D du 29 septembre 2016

En cette dernière rentrée du quinquennat, la ministre de l'Education Nationale sort sa sempiternelle propagande de rentrée: la refondation de l'école se poursuit et tout va pour le mieux. Les réformes continuent et il faut s'enthousiasmer, quand, sur le terrain, les collègues constatent, elles et eux, que c'est la dégradation des conditions de travail qui se poursuit bel et bien.

Au delà des réformes du lycée, celle du bac pro et la casse des filières dans les lycées pros, qui ont fait leur œuvre ces dernières années, alors que la réforme des rythmes scolaires dans le 1er degré continue de générer des disparités territoriales, on continue, depuis des années à voir nos classes de plus en plus surchargées et à déplorer le manque de personnels titulaires enseignants et non-enseignants sur des postes fixes ou de remplacement. Les attaques au service public que l'on voudrait juste et de qualité, se poursuivent. C'est maintenant la mise en place de la réforme des collèges, la hausse des effectifs à 36 élèves par classe en lycée, les créations de classe dans l'urgence pour les élèves non affectés plusieurs semaines après la rentrée qui nous sont présentés comme des mesures de progrès. Sans parler du problème irrésolu du manque d'enseignant.e.s, les mesures du tout-sécuritaire totalement inadaptées qui marquent le milieu scolaire, la surcharge croissante des tâches administratives qui continuent, malgré les alertes lancées par les organisations professionnelles, de peser sur les conditions de travail des collègues du premier et second degré.

Les «réformes» dans notre secteur, s'inscrivent dans une longue liste de lois régressives portées par le gouvernement : pacte de responsabilité, loi Macron, réforme territoriale qui s'ajoutent aux suppressions de postes dans la fonction publique, fermeture des lits et des services dans les hôpitaux et récemment la loi Travail passée en force cet été avec le 49-3!

Voilà la vraie définition du soi-disant dialogue social défendu par ce gouvernement : recourir à une disposition qui empêche le dialogue pour faire adopter une loi, qui aura de toute évidence des répercussions des plus néfastes pour le monde du travail. La CGT ne baisse pas les bras.

Une des missions du CHSCT est théoriquement de permettre aux personnels de faire valoir leurs droits en termes de conditions de travail et nous nous y attèlerons de nouveau cette année. Mais la tâche s'avère ardue, quand beaucoup de collègues ne connaissent pas l'existence et le rôle du CHSCT. Pour illustration, certains collègues directeurs s'étonnent de ne pas trouver leur registre de santé et de sécurité au travail (R.S.S.T.) dans les catalogues de fournitures de rentrée ! Nous demandons donc à l'éducation nationale de démontrer son attachement aux droits de ses personnels et à leur santé en dotant, par exemple, de réels moyens, les agents de prévention dans les établissements scolaires, pour faire du CHSCT une instance réellement démocratique et utile.